

# EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

## Normes NF EN 1917:2003 (P 16-346-1) et NF P 16-346-2:2003

### CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

#### Éléments de fond

- Diamètre intérieur :  $\pm 10$  mm
- Écarts planéité et équerrage :  $\leq 1$  % du Diamètre intérieur
- hauteur  $> 1$  m :  $\pm 1,5$  % de la hauteur déclarée.
- Écart d'ovalisation  $\leq 1$  % du Diamètre intérieur
- Pente de banquette :  $13$  %  $\pm 5$  %

#### Têtes réductrices

- Diamètre ouverture en tête: 600 à 650  $\pm 10$  mm sur la valeur annoncée
  - Hauteur utile  $\leq 1$  m :  $\pm 10$  mm
  - Hauteur utile  $> 1$  m :  $\pm 1,5$  % de la hauteur déclarée
- Pour les têtes réductrices à trou centré, la distance "D" entre le sommet de la tête réductrice et le bord supérieur du premier échelon doit être au moins de 250 mm et au plus de 550 mm, Pour les éléments de fond, la distance "D" entre le bord supérieur du dernier échelon et la banquette est  $\leq 650$  mm

#### Diamètre intérieur théorique des cunettes

Diamètre intérieur théorique des cunettes (mm)	Moyenne des mesures %
$\leq 250$	$\pm 3$ avec un mini de 5 mm
$250 < Di \leq 600$	$\pm 2$
$> 600$	$\pm 1,6$

#### Éléments droits

- Diamètre intérieur :  $\pm 10$  mm
- Hauteur utile (définie par le fabricant) :
  - $\leq 1$  m :  $\pm 10$  mm
  - $> 1$  m :  $\pm 1,5$  % de la hauteur déclarée
- Écarts planéité, équerrage et ovalisation :  $\leq 1$  % du Diamètre intérieur

#### Dalles réductrices

- Diamètre ouverture: 600 à 650 mm  $\pm 10$  mm sur la valeur annoncée

#### Échelons

- Projection minimale : 120 mm
- Espacement : compris entre 250 et 350 mm

#### Rehausses sous cadre

- Hauteur  $\leq 250$  mm
- Diamètre ouverture: 600 à 650 mm  $\pm 10$  mm sur la valeur annoncée

#### Tuyaux/regards

- Diamètre du tuyau :  $\geq 800$  mm
- Diamètre du regard :  $\geq 1000$  mm

### ENROBAGE DES ARMATURES PAR LE BÉTON

L'épaisseur d'enrobage est supérieure ou égale à la plus grande des valeurs suivantes : 20 mm - 1,25D (dimension maxi du granulat)

### ÉTANCHÉITÉ (sous déviation angulaire et cisaillement pour les éléments de fond)

Les éléments de regards assemblés avec leur garniture et/ou dispositif d'étanchéité ne doivent pas présenter de fuite après 15 minutes à une pression de 50 kPa ( la tache d'humidité ne constitue pas une fuite).

### RÉSISTANCE MÉCANIQUE

- . **Élément droit** : résiste à une charge (Fn) de 30 kN/m - Pour béton armé : à 0,67 Fn la fissure n'a pas une largeur  $> 0,3$  mm sur une longueur de 300 mm
- . **Dalle réductrice et tête tronconique** (dont la hauteur de pente est inférieure à DN - D Ouverture) : elles doivent résister à une charge de 300 kN.  
Pour béton armé : aucune fissure  $> 0,15$  mm après suppression de la charge  $F_p = 120$  kN.
- . **Tuyaux/regards** : ils doivent résister à une charge de 160 kN.
- . **Résistance caractéristique du béton** (éléments de fond, rehausse, têtes réductrices - dont la hauteur de pente est supérieure à DN - D Ouverture) : Définie par le fabricant mais pas  $< 40$  MPa.
- . **Échelons** :
  - **Essai de flexion** : sous une charge de 200 daN, ils ne doivent pas présenter de déformation élastique  $> 10$  mm.  
Après relâchement de cette charge, ils ne doivent pas présenter de déformation rémanente  $> 2$  mm.
  - **Essais d'arrachement** : sous charge de 500 daN, il n'y a ni arrachement, ni fissuration du béton.
- . **Éléments de regards collés (fonctions étanchéité et manutention)** : aucune détérioration du plan de collage le plus sollicité après essai de traction (charge d'épreuve: 4 x masse sous jacente au plan de collage; durée 3 minutes).

### DURABILITÉ

Rapport E/C  $\leq 0,45$

Absorption d'eau  $\leq 6,0$  %

Teneur en chlorures : Béton non armé  $\leq 1$  % - Béton fibré acier  $\leq 0,4$  % - Béton armé  $\leq 0,4$  %

Durabilité des assemblages : La déformation max. du joint dans l'assemblage Élément vertical/tuyau de raccordement doit être  $\leq 65$  % de la hauteur du joint

### MANUTENTION

Les dispositifs de manutention intégrés aux produits sont autorisés dans la mesure où ils ne nuisent pas à la fonctionnalité et aux caractéristiques du produit. Les exigences en matière de sécurité concernant ces dispositifs ne relèvent pas de la présente marque NF et il a lieu de se reporter à la réglementation en vigueur.